



SNJ, SNJ-CGT, CFTD Journalistes, Journalistes CFTC, UPP, SAIF

Les annonces de Perpignan oubliées

A la veille de l'ouverture du festival Visa pour l'image, le 30 septembre, la ministre de la Culture et de la Communication annonçait une série de mesures en faveur du photojournalisme et des reporters-photographes.

Ces mesures étaient une réponse à un manifeste lancé par les organisations signataires de ce communiqué, sous le titre : Cinq ans, trois ministres, zéro mesure.

Le communiqué du ministère était ainsi rédigé :

« Ces mesures prévoient de responsabiliser davantage les éditeurs de presse dans leurs relations commerciales et sociales avec les photojournalistes. Elles se traduiront par la possibilité d'une suspension des aides à la presse pour les titres ne respectant pas leurs engagements sur les conditions de paiement et d'approvisionnement auprès des photojournalistes et des agences de presse et sur le respect des droits de propriété intellectuelle des photojournalistes.

Elles visent également à favoriser l'instauration d'un salaire minimum des photojournalistes pigistes et à renforcer le soutien financier de l'Etat à des projets de photojournalistes. »

On ajoutera que la ministre avait annoncé à Arles la mise en place d'un Parlement des photographes.

Les promesses de la ministre n'auront convaincu que ceux qui voulaient y croire, car plus de trois mois après la fin de Visa pour l'image, aucune d'elles n'a été tenue, à l'exception du lancement d'une commande photographique nationale sur la jeunesse.

L'approche des échéances électorales rend évidemment improbable la prise de mesures permettant aux reporters-photographes de retrouver des conditions sociales dignes de la profession. On peut même se poser la question de savoir s'il y a encore un ministre rue de Valois.

Les grands groupes de presse qui cumulent aides à la presse, crédits d'impôts, cotisations sociales minorées, etc., auront réussi à traverser le quinquennat comme ils avaient traversé les précédents, sans qu'aucun gouvernement n'ose s'attaquer ni à leurs privilèges, ni à leurs politiques antisociales et éditoriales. Les plus grands groupes accumulent même les retards de paiement aux agences en infraction avec les engagements pris en signant le Code de bonnes pratiques professionnelles ; les dettes mettent ainsi agences et reporters-photographes en danger.

Pendant ce temps, la profession de journaliste voit ses conditions de travail se dégrader et l'information se transformer en simple produit d'appel.

Les organisations signataires dénoncent une nouvelle fois cette connivence entre éditeurs et politiques ; elles dénoncent les conditions sociales d'un autre âge qui régissent les rapports entre reporters-photographes (et plus largement tous les pigistes) et la presse écrite.

Elles ne peuvent plus se satisfaire de voir les entreprises tourner le dos à des photographies éditoriales pour en vanter aussitôt les grandes qualités lorsqu'elles sont accrochées aux cimaises des expositions.

Les organisations signataires se réservent le droit d'en appeler à la justice dans les meilleurs délais pour contraindre le gouvernement à prendre toutes ses responsabilités, notamment vis-à-vis de l'article L.132-41 du code de la propriété intellectuelle issu de la loi du 12 juin 2009, dite loi Hadopi qui le contraint à procéder par décret pour établir un barème de piges en l'absence d'accord. Les reporters-photographes attendent ce décret depuis le 13 juin 2011.

Le photojournalisme apporte des éléments d'information que les mots sont incapables de traduire ; il est du rôle d'un ministre de la culture et de la communication de rappeler aux éditeurs que l'information n'est pas une marchandise comme les autres et qu'une information complète, vérifiée et mise en perspective est due au public, en contrepartie d'aides à la presse supportées par l'argent public.

Paris, le 13 décembre 2016